

Municipalité de St-Thomas-Didyme : Un peu d'histoire.

Le volume du 75^{ième} anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Thomas-Didyme nous a livré un beau survol de l'histoire de la municipalité depuis sa fondation jusqu'à l'an 1998. Nous reprenons là où s'est arrêté le volume. Notez qu'il reste des exemplaires de ce volume à vendre au bureau de la fabrique et au bureau de la municipalité.

Recherche, rédaction et photos (à moins de mention contraire) : Jean-Marc Paradis



16 mars 1998 : Messieurs Pierre Boivin et Ghyslain St-Pierre rencontrent les membres du conseil municipal pour leur faire part de la création d'un nouveau service : Multi-service d'Albanel

6 avril 1998 : À la suite de la fin de l'entente avec la ville de Normandin pour la desserte policière, nouvelle entente avec la Sûreté du Québec

5 mai 1998 : début d'incendie à l'église. Dégâts par l'eau dans le bureau et les locaux municipaux.



23 mai 1998 : Jour des funérailles de Monsieur Jean-Paul Darveau, disparu dans un accident d'avion alors qu'il était maire de la municipalité. Le conseil plante un arbre et dévoile une plaque commémorative.



19 mai 1998 : Appui pour une étude hydrique du lac Trottier. Projet d'un sentier de 5 km sur les lots publics du lac Trottier pour besoins forestiers, vtt et motoneiges. Appui au club élan pour l'aménagement d'un accès au lac Vert.

(photo club Élan)



Été 1998 : Premier ensemencement de ouananiches dans le lac Vert. Cette activité a été répétée pendant plusieurs années.

(Photo fournie par le club Élan.

Denis Tremblay, Régis Paradis et Pascal Gravel)



29 juin 1998 : Nouvelle entente concernant la protection incendie avec les municipalités du secteur de Normandin.

10 août 1998 : Appui à la compagnie Résolu pour une demande de construire un lien routier entre Saint-Thomas et Girardville dont une partie est en zone agricole.



13 octobre 1998 : Pose d'une céramique dans le passage du centre communautaire au prix de 11 000 \$. Acceptation d'un projet de diagnose du lac Trottier pour connaître la qualité de l'eau.

Novembre 1998 : Achat de trois dortoirs désaffectés de Donohue situés sur le chemin de Chibougamau. Contrat de déménagement des dortoirs par la compagnie Nova au montant de 11 550 \$.



Janvier 1999 : Le secrétaire est délégué pour un cours donné par le Ministère des Affaires municipales concernant le bogue de l'an 2000. Arrêt total de l'opération de la station de pompage d'égout. Demande au gouvernement de hâter l'octroi d'une subvention pour la mise aux normes du réseau d'égout et du traitement des eaux usées.

8 mars 1999 : Une rencontre de consultation est faite pour la vente du centre plein air lac à Jim. 37 personnes sont présentes et sont d'avis favorable pour la vente.

19 avril 1999 : Le conseil accepte l'offre d'achat déposée par la firme Katassos pour le centre touristique au montant de 280 000 \$.

On se préoccupe beaucoup de la qualité de l'eau du lac Trottier. Monsieur le maire Denis Tremblay pose avec le président de l'Association des propriétaires de chalets du lac Trottier, Monsieur Robert Marcil au moment où l'on s'apprête à planter des centaines d'arbres dans bande riveraine de ce lac et à lancer une campagne de sensibilisation.



10 mai 1999 : Contrat à Frigon Électrique au montant de 3 158 \$ pour remplacer les lampes de rues au mercure par un éclairage au sodium afin d'économiser sur la consommation. Dates prévues pour le déménagement des camps forestiers : entre le 25 et 26 mai. On fait signer un bail à long terme à Katassos car il y a des problèmes de financement à long terme. Madame Gertrude Bhérer annonce qu'en juillet elle abandonne la gérance de la salle Gaieté après 17 années de loyaux services.

31 mai 1999 : On vend le premier terrain au lac Brochet, ce qui débute la mise en valeur de ce lac et la vente par la suite de plusieurs autres terrains de villégiature.

14 juin 1999 : Le conseil accepte le risque financier du spectacle des Colocs à St-Thomas lors des fêtes du 75^{ième}. Démolition de la piscine municipale. Trop de fuites d'eau et possibilité de baignade dans des piscines privées.



2 août 1999 : Suite à la collaboration avec Canard Canada illimité, il est décidé d'assécher le plus possible le marais du lac aux foins pendant 1 an pour stabiliser le tapis de sphaigne flottant.



Assèchement du lac au foin en vue de noyer la sphaigne

31 décembre 1999 : Une vigie est en place dans le monde entier, incluant notre municipalité pour contrer les possibles problèmes que les ordinateurs peuvent créer lors du passage à l'an 2000.

Premier janvier 2000 : On a survécu au bogue de l'an 2000 ! On va célébrer les fêtes du 75^{ième} anniversaire de fondation de la paroisse par une série d'événements qui se tiendront tout au cours de l'année. On y revient plus loin.

4 janvier 2000 : Implantation du service d'urgence 9-1-1 dans la municipalité en collaboration avec Bell Canada.

17 janvier 2000: Katassos se retire, on relance les démarches de la mise en vente du centre.

7 février 2000 : Madame Christine Coulombe remplace M. Michel Paquet comme directrice des incendies.

24 avril 2000 : Le conseil accepte l'offre d'achat déposée par le groupe Gérard Pagé, Luc Girard et Réjean Tremblay pour l'achat du centre touristique lac à Jim au montant de 111 000 \$.

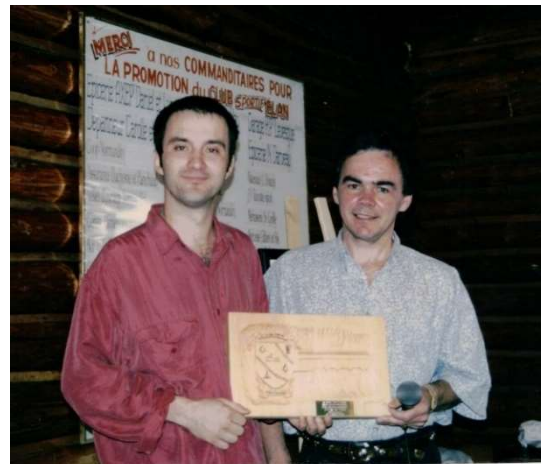
Messieurs Doris Ratté, notaire, Denis Tremblay, maire, Luc Girard, Gérard Pagé et Réjean Tremblay lors de la signature du contrat le 21-11-2000 (crédit photo inconnu)



Printemps 2000, la carrière de granit rouge est à nouveau en exploitation.



8 mai 2000 : Dédé Fortin avait créé toute une surprise en annonçant qu'il chanterait à Saint-Thomas-Didyme lors de la St-Jean-Baptiste de l'an 2000. Quel honneur pour la municipalité de recevoir l'un de ses fils les plus célèbres et par surcroît accompagné de son groupe, Les Colocs, groupe sacré groupe de l'année lors du dernier Gala de l'ADISQ. Quelle consternation ce 8 mai 2000 alors que l'on apprend le décès tragique de Dédé. Cela aurait été un rendez-vous historique qui aurait tôt fait figure d'une légende dans la mémoire des générations. En lieu et place, le comité a présenté un hommage à son œuvre le 24 juin devant une salle comble qui comptait entre autres la mère de Dédé ainsi que ses frères et sœurs. Ce sont Guy Racine et François Gilbert qui ont interprété des principaux succès des Colocs. Par ailleurs, le rendez-vous des retrouvailles qui s'est tenu la semaine suivante, le 2 juillet fut un véritable succès. Un grand chapiteau avait été érigé près de la salle gaieté et 850 convives avaient tant de plaisir à se retrouver en familles ou entre amis. Des amis que l'on n'avait pas revus depuis des années pour certains.



Dédé Fortin alors qu'il a reçu le titre d'Ambassadeur honorifique de St-Thomas-Didyme le 26 juin 1994

Parlant des fêtes du 75^{ième}, prenons le temps de présenter en photos une petite revue des activités tenues pendant l'année et qui ont fait de cet anniversaire une véritable réussite.



Spectacle bénéfique 24-10-1999



*Messe d'ouverture célébrée par
M. l'abbé Steev Gauthier 9 janvier 2000*



Lancement du volume du 75^{ième} 22 mars



Carnaval, février



Snow pour la Pêche à la lotte, mars



Fête des mères 14 mai (photo Beatrice Boudreault)



Spectacle « Top Secret » 23 juin



Levée du drapeau, 24 juin



Mini-Olympiades 24 juin



Tournoi familial balle-lente 24 juin



Fiesta loisirs 24 juin



Hommage à l'œuvre de Dédé 24 juin



Journée Desjardins, 1^{er} juillet



Compétition de téléguidés 1^{er} juillet



Exposition d'artisanat et objets anciens sous le chapiteau 1^{er} juillet



photo auteur inconnu



Messe des retrouvailles 2 juillet



Banquet des retrouvailles 2 juillet



Banquet des retrouvailles



*Mme Georgette Perreault auteur du chant
du 75ième et Guylaine Gilbert*



photo auteur inconnu

*Le comité des fêtes lors du spectacle de fermeture
3 décembre*



Exposition de peintures d'artistes locaux



Exposition de photos anciennes à l'église



Concours de décoration de maisons

17 juillet 2000. On honore la mémoire de Monsieur Henri Landreville en nommant le pavillon sportif de son nom.

14 août 2000 : On s'engage dans des aménagements de mise en valeur du lac aux foins. On construit un tronçon de chemin entre le rang Lac Vert et le chemin des Aulnes pour donner un accès public aux citoyens du secteur des aulnes. Implantation d'une affiche bienvenue sur le terrain de M. Maurice Boudreault. La firme Granicor a donné les deux blocs de granit qui portent l'affiche. *(Photo courtoisie Donohue).*



12 février 2001 : Un budget de 1 000 \$ est alloué pour le programme lot propre qui vise à ramasser les carcasses automobiles ou de machineries qui traînent dans les champs à la vue de tout le monde.

9 avril 2001 : Achat de l'école St-Albert par la municipalité. Le prix : 30 000 \$ en argent ou en services.



7 mai 2001 : Un nouveau terrain de tennis sera aménagé.
Budget : 16 000 \$.

6 août 2001 : Fermeture de la plage publique du lac à Jim car il y a eu infraction alors qu'il n'y a pas de surveillant.



9 octobre 2001 : Engagement de Laboratoire Geo pour faire l'étude des possibles sources d'approvisionnement en eau potable pour remplacer celle du lac Clair.

5 novembre 2001 : Entente avec la ville de Normandin pour un inspecteur en bâtiments.

22 avril 2002 : Demande d'aide financière pour refaire une partie de la Dalle.

22 avril 2002 : Prolongement de 1,5 km du réseau d'aqueduc sur la rue principale.

3 juin 2002 : Aménagement d'un site de plongée sous-marine au lac Vert avec épave d'avion.

Photo : C'est à partir de ce quai mis en place par le club Élan pour pêche en ville que le club de plongée du lac St-Jean a aménagé un site de plongée sous-marine. (photo : club sportif Élan)



7 octobre 2002 : Asphaltage de 1,5 km du chemin des Bussières : 25 000 \$ (Entre intersection et centre touristique)

7 octobre 2002 : Mise en vente de 3 terrains de villégiature sur le chemin Price.

6 janvier 2003 : Le salaire des pompiers passe à 7,30 \$ l'heure.

17 février 2003 : Demande à la MRC de Maria Chapdelaine de prendre en main le développement des chûtes chaudières par la construction d'une passerelle et d'un chemin débouchant sur le L-202.

3 mars 2003 : On examine la possibilité de répondre à une demande visant à implanter une piste d'avion en bordure du terrain du centre touristique.

05 mai 2003 : Accord pour le déploiement d'un réseau de fibre optique dans la région pour les écoles et les municipalités.

5 mai 2003: Accord pour acheter la chapelle de la passe des voyageurs pour la somme de 1 \$.



20 mai 2003 : Un contrat est donné à Réfrigération Norlac enr au montant de 15 015 \$ pour la climatisation de la salle gaieté.

Juin 2003 : L'un des pires feux de forêt de la province fait rage au lac Raquette. Plusieurs chalets sont brûlés et des milliers d'acres de forêt, dont des plantations récentes, sont détruits.



7 juillet 2003 : Le centre communautaire est décrété lieu non-fumeur incluant pendant la tenue des bingos et de toutes réunions. Le 4 août de la même année l'interdiction s'étendait à la salle gaieté et au pavillon sportif.

7 juillet 2003 : Aménagement d'un skate-parc près du foyer culturel.

2 septembre 2003 : Adjudication de la reconstruction du pont rang St-Henry à Construction Martin Rousseau au montant de 189 106,85 \$.



17 novembre 2003 : Abolition de la licence pour chats. Suspension du service de brigadier scolaire au centre du village par manque de clientèle. Mandat a Laboratoire Geo pour une caractérisation complémentaire des sols contaminé du terrain de l'ancien club Radisson. Coût du mandat : 2 200 \$. Rencontre de notre ingénieur avec le directeur d'usine de Abitibi Consolidated pour fixer le pourcentage de participation financière du projet de modernisation d'approvisionnement en eau potable.

19 janvier 2004 : On signe un protocole d'entente avec Abitibi-Consolidated pour le service d'aqueduc : la compagnie va défrayer 37,17 % des coûts de financement des travaux décrétés et 5 % des couts d'exploitation du réseau de distribution et un montant représentant sa consommation réelle par rapport à la consommation totale de la municipalité comme frais annuels de consommation.

2 février 2004 : Adoption d'un règlement d'emprunt pour la modernisation du réseau d'approvisionnement en eau potable incluant la recherche d'eau souterraine au montant de 2 002 890 \$.

19 avril 2004 : On modifie le projet d'asphaltage de 1,5 km du chemin des Bussières : on va poser de l'asphalte plutôt qu'un double traitement de surface. Le contrat est donné à Pavex. Le règlement d'emprunt est de 87 770,99 \$. La partie visée par les travaux se situe de l'intersection chemin du lac à Jim jusqu'à l'entrée du centre touristique lac à Jim.

21 juin 2004 : Mandat à Laboratoire Géo Construction pour la phase 3 de la recherche d'eau potable au lac Cawachagami au montant de 99 400 \$.

Photo : recherche d'eau au lac Cawachagami



2 août 2004 : Monsieur Jacques Tremblay est engagé comme contremaître municipal en remplacement de M. Léopold Bergeron. Entente avec le ministère des Ressources Naturelles pour l'entretien du réseau de repères géodésiques installé sur notre territoire.

15 novembre 2004 : La municipalité s'engage à mettre en application le nouveau schéma de couverture de risques incendies et joint les autres municipalités du secteur de Normandin pour la création de la Régie intermunicipale Géant. Fin des opérations de la corporation du centre plein air la à Jim inc.

13 juin 2005 : On engage un arpenteur géomètre pour préparer un projet de division de terrains de villégiature au lac Brochet.

4 juillet 2005 : On accepte la subvention de 10 515,60 \$ pour l'aménagement d'un site d'interprétation de la dalle. Changement de nom de rue : Le chemin St-Henri devient chemin Dédé-Fortin.

Monsieur Normand Dion, responsable de la reconstruction d'une partie de la dalle.



17 octobre 2005 : On augmente le règlement d'emprunt pour l'eau potable à 2 461 811 plutôt que 2 002 890 \$.

13 février 2006 : Le conseil redit ne pas vouloir de gros barrages sur la rivière Ashuapmushuan mais pourrait accueillir favorablement de petits barrages au fil de l'eau.

18 avril 2006 : Cession d'un droit de passage par Abitibi-Consolidated pour que notre municipalité implante et entretienne un tuyau d'aqueduc dans l'emprise de leur chemin privé.

30 avril 2006 : Adjudication du contrat pour le nouvel approvisionnement d'eau potable a Construction Unibec au montant de 1 866 183,51 \$.



Pose d'une nouvelle conduite d'amenée d'eau potable vers le village

5 février 2007 : Le ministère des transports a un budget de 200 000 \$ pour l'amélioration de la sortie de paroisse. Le montant sera réparti sur 2 ans vu le manque de ressources.

8 mai 2007 : Le conseil entend mettre sur pied un comité d'étude de la situation de notre usine dans le contexte des multiples agressions que subit l'industrie actuellement. On va contacter le syndicat des employés du moulin pour obtenir leur collaboration.

6 août 2007 : La MRC vient présenter le projet de parc régional que l'on planifie d'ici quelques années. Le conseil va voir ce qui pourrait être fait particulièrement à la tête du lac à Jim. Le conseil cherche à trouver des solutions au problème du manque d'eau dans la rivière la Croche.

17 septembre 2007 : Mandat pour installer une borne sèche incendie sur les bords de la rivière La Croche, près du ponceau. (Elle sera mise en opération en 2010)

8 octobre 2007 : Inauguration des nouvelles installations d'approvisionnement d'eau potable. Le nouveau puits d'une profondeur de 50 mètres est situé à 7 kilomètres du village, près du lac Cawachagami. L'eau est amenée dans une conduite de 6 pouces. Un réservoir de 185 000 gallons US a été construit à la station de pompage du village où trois nouvelles pompes ont été installées. Des systèmes de génératrices ont aussi été ajoutés. Le coût total décrété pour ces travaux a été de 2 528 158 \$. Soustraction faite des subventions, une somme 1 205 879 \$ a été emprunté par la municipalité pour une période de 20 ans.



Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable

3 mars 2008 : Le conseil met en vente les lots qu'il possède et qui ceignent en partie le lac Clair.

28 avril 2008 : Anecdote : Pendant que le vérificateur expliquait les états financiers le soir du 28 avril 2008, le Québec tout entier est plongé dans une panne de courant majeure pendant plus d'une heure. On fait tout de même la présentation à l'aide de bougies et de lampes de poche. À la blague on pourrait dire que ce soir là, on n'a pas été en mesure de faire d'économies de bouts de chandelles !



9 et 10 mai 2008 : Tenue d'un sommet municipal sur la forêt organisé conjointement par la municipalité et le comité forêt et environnement.

Dans le cadre d'un projet pilote, Service Canada vient dispenser ses services dans la municipalité une journée par semaine.



13 mai 2008 : Monsieur Luc Bhérer est engagé comme contremaitre pour remplacer M. Jacques Tremblay.

14 octobre 2008 : Démolition des estrades du terrain de balle lente.

25 mai 2009 : On décide d'installer une bande de végétation le long du stationnement de l'église.



3 août 2009 : Le conseil rachète de M. Carol Martel pour la somme de 75 000 \$ le terrain séparé par ce dernier du site du centre touristique. Le conseil accepte que Monsieur Luc Girard apporte 6 petits chalets en bordure du terrain de camping au centre touristique.



23 février 2010 : Le conseil est informé que les travaux de la réforme cadastrale vont commencer vers la fin de 2011.

23 mars 2010 : On signe un protocole d'entente pour l'asphaltage de 3 kilomètres de chemin au lac à Jim pour un montant de 495 550 \$ dont 331 034 est subventionné. (Chemin des Bussières et Raphaël)



11 janvier 2011 : La municipalité dépose une offre d'achat au syndic Samson Bélair Deloitte et Touche au montant de 126 125 \$ pour la reprise du centre touristique lac à Jim.

25 janvier 2011 : L'offre d'achat du centre touristique est acceptée. M. le maire est désigné pour signer le contrat.

29 avril 2011 : Un ponceau de 6 pieds de diamètre cède sous la crue des eaux laissant plusieurs résidents du chemin Raphaël isolés. Le passage est en parti rétabli dans la nuit même.



30 mai 2011 : Notre municipalité est choisie pour la journée régionale de l'arbre et des forêts par l'association forestière régionale pour l'année 2012. Un comité va être formé. Il est décidé de donner une aide financière à la résidence des Blés d'or pour les aider dans l'attente de nouveaux locataires. Deux logements sont vides depuis 2 ans et le déficit accumulé est de 17 546 \$.

01 août 2011 : Monsieur le maire est désigné pour signer un bail commercial de location achat du centre touristique lac-à-Jim en faveur de la coopérative de solidarité du lac à Jim. Le montant du contrat est de 129 000 \$ et porte intérêt à raison de 2 % par année. La durée du bail est de 20 ans.

Lors du congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), notre municipalité reçoit la certification 4 fleurons au concours des Fleurons du Québec. Très peu de municipalités au Québec ont la cote maximale de 5 fleurons. Monsieur le maire était honoré de cette certification qui couronne l'effort et le travail des bénévoles et de toute la population.



5 décembre 2011 : Une nouvelle entente est signée avec la MRC de Maria-Chapdelaine pour le partage du temps d'un inspecteur en bâtiment.

5 mars 2012 : La municipalité adhère au programme « Municipalité amie des aînés ». Un mandat est donné à la MRC pour l'élaboration d'une politique en ce sens. Ladite politique est adoptée le 16 juin 2014. On s'engage à verser 4 000 \$ pour les 5 prochaines années à la Résidence des Blés d'Or.

10 avril 2012 : Il est convenu de modifier le bail commercial du centre touristique lac à Jim en bail emphytéotique et de préparer les documents requis. Ce bail d'une durée de 30 ans a été signé le 15 octobre.

7 mai 2012 : On va faire l'expérience de faire imprimer notre calendrier en couleur au prix de 4,50 \$ l'unité. On demande au ministère des transports des améliorations à l'intersection rue principale-route de la rivière Ticouapé. On souhaite une courbe moins prononcée.

20 mai 2012 : Journée régionale de l'arbre et des forêts au centre touristique lac-à-Jim. Au programme exposants sous le chapiteau, excursion à la découverte de morille, allocutions protocolaires, repas, plantation d'un arbre et visite du complexe industriel de produits forestiers Résolu. Sur la photo, M. le député Denis Trottier, M. le préfet Jean-Pierre Boivin, M. le maire Denis Tremblay et les directeurs de l'association forestière régionale.



On fait construire un kiosque pour le parc du centre du village au prix de 10 000 \$ par Monsieur Arthur Bernier.



Un glissement de terrain a emporté une partie du chemin de contournement de la bleuetière et l'accès au belvédère du portage des aulnaies est définitivement compromis.



11 juin 2012 : On décrète les travaux pour une nouvelle couverture au foyer culturel au montant de 49 500 \$.

24 juin 2012 : La municipalité est présente avec un kiosque lors d'une journée de promotion touristique à la Pointe des Pères de Mistassini.



14 juillet 2012 : Première édition du marathon du lac à Jim. Laissons Gabrielle Trottier nous raconter :

« Le marathon a débuté en 2012 alors que je me préparais à faire ma 3e traversée internationale du lac-St-Jean. Au printemps 2012, mon Père et Mario Bilodeau ont eu la folle idée de présenter une compétition de nage au lac-à-Jim. Nous avons donc fait d'une pierre 2 coups. Présenter une première édition du marathon qui servirait entre autres d'entraînement pour moi et mes coéquipiers nageurs des Inuk de l'université du Québec à Chicoutimi. Une course de 1 km avait également été présentée. Sur le comité organisateur, il y avait moi même, mon entraîneur des Inuk Nicholas Bussières, mon père Claude Trottier, Gérard Pagé et Mario Bilodeau qui a été le premier commanditaire pour démarrer le tout! Les gens qui étaient sur le CA du centre de villégiature ont également mis la main à la pâte! »



Sur la photo : moi, mon père et mon grand père Marcel qui m'a guidé en chaloupe lors de la première édition qui était un 15km (trois boucles de 5km)

3 décembre 2012 : La municipalité verse une somme de 4 277 \$ à la fabrique pour sa contribution à la nouvelle couverture de l'église et le changement de portes avant. La municipalité aménage un accès spécial à son entrepôt pour entreposer un défibrillateur.

18 mars 2013 : Adoption d'un règlement d'emprunt pour le réaménagement de l'entrée du centre communautaire. Une dépense de 163 750 \$ est prévue. La plus basse soumission a été celle de Les entreprises de construction Guy Bonneau ltée au montant de 182 390 \$. La différence a été puisée dans le fonds de roulement.



25 juillet 2013 : La route des mille et une histoire reçoit la municipalité de Saint-Thomas-Didyme sur la pointe des Pères Trappistes à Mistassini. Un spectacle est présenté par les hôtes et une autre partie du spectacle est assumée par la municipalité. C'est Isabelle Coulombe qui a été choisie pour assumer notre partie. *Photo : M. le maire Denis Tremblay s'adresse aux invités avant le spectacle*



16 décembre 2013 : On adjuge à Quais Bertrand de Sherbrooke le contrat de fourniture de quais pour la marina du lac à Jim. Le montant des travaux adjugés est de 81 805 \$ pour 7 quais flottants et une passerelle.



22 mars 2014 : Tenue d'un sommet sur le développement économique de la municipalité à la salle Gaieté.



14 avril 2014 : La municipalité adhère au parc industriel régional du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

16 juin 2014 : La municipalité demande formellement une subvention dans le cadre du programme PRIMEAU pour l'assainissement des eaux usées.

14 juillet 2014 : La municipalité donne son accord pour l'installation d'une tour cellulaire près du lac Trottier.

10 novembre 2014 : On accepte le nouveau tracé du chemin forestier visant à éviter le village en passant près du lac à Jim pour aller vers le moulin à scie. Le gravelage du nouveau chemin devrait être complété en 2015.



8 décembre 2014 : On appui le projet de sentier VTT entre notre municipalité et la ville de Chibougamau.

7 avril 2015 : Le projet du parc Des petits pirates voit le jour. La municipalité commande les équipements au montant de 28 495 \$ et elle déboursa la différence entre ce qui a été commandité et le coût total. La municipalité demande à la MRC de l'autoriser à créer une zone industrielle sur l'avenue du Moulin.



27 avril 2015 : Le conseil emprunte pour changer toutes les lampes de rues en faveur du DEL.

3 août 2015 : On signe un protocole d'entente avec le ministère des Ressources naturelles pour que la municipalité change le ponceau de la rivière La Croche sur le chemin des Bussières. Le budget est de 60 000 \$.

Luc Bhérier, Jean-Marc Paradis, photo Denis Tremblay



14 décembre 2015 : La firme Roche est choisie pour la préparation des plans et devis pour l'assainissement des eaux. Le montant du contrat est de 81 747,23 \$. Il est demandé à la société canadienne des postes de favoriser la distribution du courrier au bureau de poste plutôt que dans les boîtes postales.

11 janvier 2016 : Vu les coûts que représenteraient le prolongement du réseau d'égout sur la rue principale sud, il est décidé d'abandonner le projet souhaité par des résidents de ce secteur.

7 mars 2016 : La municipalité est en accord avec la localisation du siège social de l'office municipal d'habitation à Dolbeau-Mistassini et d'un point de service dans le secteur de Normandin.

9 mai 2016 : Adoption du règlement d'emprunt décrétant les travaux d'assainissement des eaux et de voirie pour un montant total de 3 112 505 \$ (2 031 862 pour l'assainissement et 1 080 643 \$ pour la voirie).

01 juillet 2016 : Madame Gabrielle Fortin Darveau est engagée comme directrice générale en remplacement de Monsieur Jean-Marc Paradis en poste depuis 1979.

20 juin 2016 : Un règlement d'emprunt au montant de 365 342,52 \$ est adopté pour effectuer des réparations majeures à la salle Gaieté dont la pose d'une tôle sur la couverture. Une subvention représentant la moitié des coûts est acquise.

11 juillet 2016 : Le conseil donne son accord pour le déménagement du belvédère du portage des aulnaies en bordure du rapide Pémonka puisque l'accès à son emplacement actuel a été compromis par un glissement de terrain. Il est aussi décidé de procéder en régie à la vidange des boues des anciens étangs d'aération.



12 septembre 2016 : La municipalité autorise la MRC à construire sur notre territoire les infrastructures nécessaires pour un sentier de quad-motoneige aussi appelé lien intégrateur.

3 octobre 2016 : Le conseil appuie la fabrique pour la réparation du perron de l'église. La municipalité versera 12 000 \$ sur 3 ans à raison de 4 000 \$ par année.



5 décembre 2016 : On opte pour la mise en place des feux de circulation à la croisée de la route et de la traverse des chargeurs sur roues de l'usine PFR . Une somme de 7 500 \$ est allouée comme quote-part à ce projet.

13 février 2017 : Adhésion à la charte régionale sur les saines habitudes de vie. Appui au Regroupement pour un Québec en santé. Demande au gouvernement une régularité dans l'attribution des volumes de coupe pour garder les scieries ouvertes.

13 mars 2017 : On accorde à la MRC de Maria-Chapdelaine la compétence en matière de transport collectif sur tout son territoire. On accorde le contrat de réparations majeures à la salle Gaieté à Construction A. Ouellet au montant de 228 455,32 \$.



8 mai 2017 : On loue à Nokamic inc. un terrain situé derrière le centre touristique lac à Jim afin que cette compagnie installe ses camps forestiers.

12 juin 2017 : Le mandat est donné à la firme Norda Stelo pour déposer les plans et devis pour l'assainissement des eaux auprès du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

4 décembre 2017 : On ajoute la compétence de sécurité civile dans l'entente intermunicipale de sécurité incendie. Monsieur Normand Thibeault est nommé directeur général par intérim pendant le congé de maternité de la directrice générale.

12 février 2018 : Appui au projet Route des milieux humides de l'organisme Bassin versant lac Saint-Jean.

9 avril 2018 : On accepte le regroupement des offices municipaux d'habitation du secteur de Normandin avec le secteur de Dolbeau-Mistassini.



26 juin 2018 : Demande de subvention au programme PRIMEAU pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux.

9 juillet 2018 : Le mandat de surveillance des travaux d'assainissement des eaux est donné à la firme Norda Stelo au montant de 81 150 \$.

10 septembre 2018 : On dépose la carte des milieux humides et hydriques révisée à la MRC. Appui à la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017.

10 décembre 2018 : La municipalité adhère au programme de couches lavables de la Régie de Matières Résiduelles (RMR). On accorde une subvention de 2 500 \$ à l'UQAC pour des recherches archéologiques au lac à Jim. Appui aux francophones de l'Ontario.

11 février 2019 : Opposition à l'adoption par le gouvernement fédéral de la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

13 mai 2019 : Appui à Alliance boréale dans ses démarches visant à faire élaborer une stratégie nationale de production du bois qui n'aura aucune incidence négative sur les travailleurs forestiers et sur les communautés forestières.

10 juin 2019 : On accepte la soumission de Construction Martin Rousseau pour l'isolation de la caserne incendie au montant de 19 129 \$. M. Jacques Migneault est engagé comme coordonnateur des travaux publics. On adopte un règlement d'emprunt au montant de 725 250,75 \$ pour la réfection de la rue Jean-Paul Darveau. Le montant emprunté sera diminué de toutes subventions à cet effet.



Automne 2019, le nouveau système de traitement des eaux usées est mis en service. Il remplace le système mis en place en 1972 et dont le traitement ne fonctionnait plus du tout depuis les années 1980. Cette mise aux normes est l'aboutissement de démarches intenses et répétées du conseil municipal auprès du gouvernement pendant près de 40 ans.



Il a fallu vider les étangs et enlever les boues avant de pouvoir effectuer les travaux. Une procédure commencée en 2017

Le nouveau poste de pompage comporte deux pompes fonctionnant en alternance permettant de pomper près de 22 litres par seconde. Ces pompes déversent toutes les eaux usées de la municipalité vers les étangs d'aération par une nouvelle conduite mesurant 150 mm de diamètre.



Les étangs d'aération existants ont été récupérés mais nettoyés et reconfigurés. Ils sont constitués de 2 bassins d'une hauteur de 3,8 mètres contenant 6 915 mètres cubes chacun. L'un de ces deux bassins a été segmenté en deux parties égales pouvant contenir chacun 3 457 mètres cubes.



Ce sont là les configurations requises pour obtenir un niveau de traitement des eaux usées qui réponde aux normes minimales fixant à 20 jours le temps de résidence des égouts avant le rejet dans le cours d'eau.

Treize diffuseurs d'air (qui ressemblent à des cheminées) ont été dispersés au fond des étangs pour assurer un apport en oxygène convenable. Ce sont deux surpresseurs rotatifs de 10 hp qui assurent le débit d'air de 160 pieds cubes par minute à 6 psi.



Par ailleurs, il a fallu installer un système de déphosphatation par injection de sulfate ferrique. La norme de rejet fixée dans les affluents du lac Saint-Jean est de 0,8mg/litre. Une trentaine de litres de sulfate sera requise quotidiennement pour atteindre l'objectif. Un nouveau bâtiment a été construit pour abriter ces installations électriques et mécaniques.

Une dépense totale de 2 031 862 \$ a été décrétée pour payer ces ouvrages et les travaux accessoires.



9 septembre 2019 : le conseil achète au prix nominal \$ le chemin Coq-Perron donnant accès à un projet de développement de 20 nouveaux terrains lotis.

7 octobre 2019 : M. Alain Mailloux est nommé inspecteur en bâtiment et environnement.

11 novembre 2019 : La municipalité demande à notre députée et au ministre des Forêts de considérer l'inquiétude du conseil municipal et d'analyser adéquatement les impacts négatifs que pourrait avoir pour notre municipalité le transfert de bois de notre secteur vers une autre usine.

13 janvier 2020 : Le conseil se positionne pour le maintien du publi-sac dans sa forme actuelle.

6 avril 2020 : En raison du COVID, les assemblées du conseil seront tenues à huis clos; les membres du conseil et les officiers municipaux pourront y participer par vidéo-conférence. Fermeture aussi du centre communautaire. Adoption du nouveau logo de la municipalité, lequel logo permettra de développer et promouvoir une image positive et dynamique de la municipalité pour contribuer à son rayonnement.



13 juillet 2020 : Installation d'une borne de recharge électrique pour les autos à la salle Gaieté. Un mandat est donné au Service d'aide conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour l'élaboration d'un plan de revitalisation et d'embellissement. Coût : 10 000 \$. Monsieur Michel Fortin est engagé comme inspecteur en bâtiment et environnement.

14 septembre : Nomination de M. Sébastien Méroz comme inspecteur en bâtiment et environnement.

5 octobre 2020 : Engagement de la municipalité à respecter l'obligation d'atteindre les objectifs de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et de réaliser l'implantation de compteurs d'eau dans au moins 20 résidences. Autorisation à ce qu'Alliance Télécom installe une tour de télécommunication d'une hauteur de 29,26 mètres au Lac Trottier



9 novembre 2020 : Entente avec la ville de Normandin pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiments et environnement.

8 février 2021 : Le conseil décrète la journée du 17 mai : Journée contre l'homophobie et la transphobie et hisse le drapeau arc-en-ciel devant l'Hôtel de ville.

8 mars 2021 : On mandate la firme Gémel pour préparer les plans et devis pour la réparation de l'avenue Sénéchal. Le budget accordé est de 21 700 \$.

12 avril 2021 : On délègue la firme Géonortech pour présenter une demande d'autorisation auprès du ministère de l'environnement pour des travaux d'installation sanitaires au centre touristique lac-à-Jim.

10 mai 2021 : Nomination de Monsieur Réjean Hudon comme directeur général par intérim. Adoption d'un règlement d'emprunt de 277 603 \$ pour des travaux de pavage sur le chemin du lac à Jim .

12 juillet 2021 : Élargissement du mandat de la régie des incendies et sécurité publique. On ajoute les champs de compétences suivants : Appui au démarrage, à la bonification et à la mise en œuvre de projets de coopération intermunicipale, Optimisation des ressources GEANT (Recensement canin, prévention résidentielle et sensibilisation à la sécurité civile)

9 août 2021 : Dépôt d'une demande de subvention au fonds canadien de revitalisation des communautés pour la réalisation des travaux de la cour arrière de l'école Jean XXIII et du foyer culturel. (Les travaux ont été réalisés en 2024)

13 septembre 2021 : On signe avec le ministère de l'emploi et du Développement social une entente pour l'aménagement d'une porte ouvrant automatiquement sur commande d'un bouton au mur au centre communautaire.

7 novembre 2021 : Madame Sylvie Coulombe est élue mairesse de la municipalité en remplacement de Monsieur Denis Tremblay qui fut maire pendant 28 années.

7 février 2022 : Aide financière de 1 575 \$ pour les relais de motoneiges pour la présente saison. Appui à l'alliance forêt boréale pour la stratégie de protection du caribou forestier. (Le premier article de cette stratégie stipule que la stratégie ne doit pas avoir d'impact négatif sur les travailleurs et les communautés forestières). La municipalité adhère au nouveau service offert par la Régie Géant pour l'opération et le traitement de l'eau potable et les eaux usées. Mise en place d'un centre de la petite enfance dans la municipalité en collaboration avec le centre Croque la vie. (Photo : *Le Quotidien*)



7 mars 2022 : Nomination de deux nouveaux inspecteurs en bâtiments : M. Maxime Fortin et Mme Isabelle Poirier. Nomination de Madame Marie-Lou Darveau comme directrice générale et greffière-trésorière.

11 avril 2022 : On accepte d'ajouter une nouvelle responsabilité à la Régie Géant : les services relatifs à la sécurité et la salubrité concernant les animaux. On ouvre un poste de responsable rémunéré de la bibliothèque municipale à raison de 2 à 4 heures par semaine.

4 juillet 2022 : Adoption d'un règlement pour autoriser l'élevage et la garde de poules dans les zones habitées. On fait poser un nouveau drain au foyer culturel. Coût du projet : 55 130 \$. Mme la mairesse est autorisée à célébrer des mariages sur le territoire municipal.



3 octobre 2022 : On donne à la firme Aquater-Eau le mandat de nettoyer le tuyau du puits d'eau potable pour la somme de 38 880 \$.

14 novembre 2022 : La municipalité participera au nouveau service d'ingénierie mis en place par la MRC de Maria-Chapdelaine.

12 décembre 2022 : On accorde à CMR construction pour la somme de 26 742,03 \$ le contrat de rénovation du local prévu pour le service de garde au foyer culturel.

23 janvier 2023 : On donne à construction DF pour la somme de 32 357,50 \$ le contrat de réparation des égouts de la salle gaieté.



6 mars 2023 : Adoption d'un règlement d'emprunt visant à acheter et installer des compteurs d'eau pour se conformer aux exigences de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

24 avril 2023 : La marguerite est décrétée fleur emblème de la municipalité. On dépose au Gouvernement une demande de permis de récolte aux fins d'approvisionner une usine de transformation de bois. (Cette résolution est une réponse à la menace d'une fermeture définitive de l'usine de sciage de bois de Saint-Thomas-Didyme).



15 mai 2023 : La municipalité signifie qu'elle souhaite mettre en place un service de premiers répondants de niveau 1 en collaboration avec la Régie Géant. Octroi à la firme Construction bois concept Martel le mandat de construire une classe extérieure au montant de 44 265,38 \$. Cette dépense est admissible au Fonds de Vitalisation.

17 juillet 2023 : On ferme le bureau administratif le vendredi puisque moins de 4 % des visites sont faites en ce jour.

21 août 2023 : Contrat de pose des portes automatiques au foyer culturel à SDS inc. pour un montant de 7 082,46 \$.

18 septembre 2023 : On ajoute un nouvel objet à la régie Géant : La fourniture de services techniques en matière de travaux publics. On appui la municipalité de Saint-Edmond dans ses démarches visant à accélérer la réparation d'un ponceau sur la route Doucet entre nos deux municipalités.

22 janvier 2024 : La municipalité demande au gouvernement de prendre des actions immédiates pour faire lever le blocus à la hauteur du kilomètre 59 sur le chemin Domtar et de s'assurer que de telles situations ne puissent se reproduire.

12 février 2024 : Entente de service de 3 ans avec la MRC pour un service d'ingénierie.

12 mars 2024 : Le conseil approuve un emprunt de 355 000 \$ par la Régie intermunicipale GEANT pour l'acquisition d'un balai-mécanique et des équipements. Nomination de Madame Nadia Genest comme directrice générale par intérim.

18 mars 2024 : Engagement de deux ressources : Madame Vicky Fortin est engagée 1 journée par semaine comme technicienne en comptabilité et Madame Lise Lavoie comme responsable des loisirs et du développement. La municipalité s'engage de faire les actions nécessaires afin de fournir la portion de financement communautaire d'une valeur minimale de 44 357.22 \$ pour le projet d'embellissement de la cour d'école Jean XXIII.

04 avril 2024 : Demande de soumissions pour les travaux sur la rue Jean-Paul-Darveau et McNicoll. (Une seule soumission a été reçue, celle Fernand Boilard inc.)

15 avril 2024 : Adoption d'un règlement d'emprunt au montant de 1 531 430 \$ visant le remplacement de conduites d'égout sanitaire et d'eau potable sur la rue Jean-Paul Darveau et la rue Mc Nicoll. Renouvellement du bail de 10 ans avec le ministère des Ressources naturelles et Forêts pour le sentier de Ski de fond au lac à Jim. Élaboration et mise en œuvre d'un Plan de Gestion des Actifs municipaux. Madame Daisy Duchesne et engagée au poste de secrétaire-réceptionniste.

13 mai 2024 : Adoption d'un règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification, ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI). Pour l'année 2023, un total de 1091 personnes ont utilisé le point de dépôt de la RMR Saint-Thomas-Didyme sur le chemin L-202.



Travaux rue Jean-Paul-Darveau

03 juin 2024 : Le conseil accepte la soumission de GO-ÉLAN au montant de 66 168.66 \$ pour l'acquisition de modules de jeux dans la cour d'école.

17 juin 2024 : Puisque la demande de subvention de 49 500 \$ est acceptée, un protocole est signé avec la MRC pour l'aménagement sécuritaire de l'extérieur de la garderie au Foyer culturel.



Les travaux de réaménagement de la cour d'école seront suivis par ceux de la cour de la garderie.

15 juillet 2024 : Nomination de Madame Lyne Mailloux au poste de directrice générale en remplacement de Madame Marie-Lou Darveau qui a démissionné. On approuve un emprunt de 175 000 \$ de la régie intermunicipale GEANT pour l'acquisition de terrains visant l'agrandissement de la caserne incendie de Normandin. On signe une entente avec la corporation de développement et de gestion de la pêche sportive du Lac St-Jean (CLAP) pour l'installation d'une station de lavage d'embarcations au lac à Jim. Le montant de 44 238,36 \$ est versé à l'entreprise Excavation D.F. inc. qui a réalisé ces travaux.



23 septembre 2024 : On adopte un projet de règlement visant à réduire le nombre de conseillers à 4 plutôt que 6 comme actuellement. Un budget de 4 600 \$ est alloué pour une refonte du site internet par Lawebshop.

21 octobre 2024 : On crée un fonds réservé pour fins d'élection au montant de 7 000 \$ tel que requis par la loi. On fait installer par la compagnie NORD-FLO des équipements de télémétrie à la station d'eau potable et au puits pour un montant total de 21 412,55 \$. On accepte que la Régie GEANT mette en œuvre la réalisation du projet de construction d'une nouvelle caserne pour un montant maximal de 10 550 000 \$.

18 novembre 2024. Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Dépôt d'une programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024. Il est demandé au ministre de la Sécurité publique de mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec afin d'essayer de sauver des millions de dollars (pour ainsi diminuer la facturation aux municipalités desservies du Québec). (photo internet)



Année 2025 : C'est l'année des fêtes du centième anniversaire de l'arrivée du premier prêtre dans la paroisse. On vous présente ici l'évènement du lancement des fêtes.

Le lancement des fêtes du 100^{ième} s'est fait le 2 février 2025 par une messe célébrée par Monseigneur René Guay. La cérémonie a été suivie d'un repas fraternel tenu à la salle Gaieté. Incidemment, le 13 juillet 1975 Monseigneur René Guay était ordonné prêtre dans cette même église par Monseigneur Marius Paré. Son ordination épiscopale le 2 février 2018 faisait de lui, le premier évêque du diocèse natif de la région Saguenay Lac St-Jean. Le comité organisateur n'a pas manqué de souligner le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Monseigneur Guay de même que le septième anniversaire, jour pour jour, de son ordination épiscopale.



La chorale est dirigée par Mme Christine Simard.



Environ 300 personnes ont assisté à la cérémonie.



Mme la mairesse Sylvie Coulombe et le doyen M. Roger Paradis sont accompagnateurs.



En début de cérémonie, on souligne la fête de la chandeleur.



Dans son homélie, Mgr rend hommage aux pionniers et lance le défi de poursuivre l'œuvre. Il nous invite à être des porteurs.



Offertoire : Le président de la bleuetière coopérative, M. Gilles Tremblay dépose une tarte aux bleuets.



M. Louis Gaudreault,
du club Sportif Élan dépose un canot.



M. Léon-Paul Darveau du comité
Forêt et Environnement dépose un arbre.



M. Jean-Marc Simard
dépose un ballon au nom des Loisirs



Mme Lucille Paquet dépose une plume
et un cahier au nom du personnel enseignant.



Mme Rose-Aimée Bilodeau, doyenne
accompagnée de sa petite fille Nancy Lyna
dépose le pain et les raisins de la consécration



Cadeau à Monseigneur
de pièces artisanales réalisées par
Mmes Huguette Asselin et Angèle Sénéchal



La présence de Monseigneur René Guay, de même que la collaboration
d'une précieuse équipe a contribué à nous faire vivre une célébration mémorable.



Le repas organisé par le club de l'âge d'or.



Les membres du comité du 100 ième.
René Perreault, Jean-Marc Paradis,
Jacinthe McNicoll, Véronique Levesque,
Denise Delisle et Sylvie Colombe.



Mme la mairesse Sylvie Coulombe



Mme Denise Bergeron, club de l'âge d'or.



M. le député Alexandre Brunelle-Duceppe



Monseigneur René Guay



Mme Denise Delisle, auteure du chant thème.



Mme la maître de cérémonie Nicole Bilodeau.



On lève notre chapeau au centième !



En coulisses, les bénévoles sont à l'œuvre.

Le 21 juin la population est conviée à un grand rassemblement sous le chapiteau. Au programme : dîner hot-dog, jeux et activités en après-midi, souper fesse de bœuf et spectacle hommage à « Les colocs » par le groupe « Tassez-vous de l'la » en soirée. Une température magnifique pour des participants chaleureux : tout a été en place pour créer un moment magique. En voici un bref survol photographique (photo Jean-Marc Paradis)



Affichage centre du village



Dîner hot-dog



Barbapapa



Jeux gonflables



Mme la mairesse s'est prêtée au jeu du tombe à l'eau



On faisait la file pour un maquillage vraiment spectaculaire



Véronique et son jeu des personnalités locales

Danses en ligne pour les adeptes



Après le rallye, l'escalade !

Chacun y met sa touche personnelle



Mot de bienvenue de Mme la mairesse Sylvie Coulombe. Elle est accompagnée par Mme Nicole Bilodeau maître de cérémonie.



Cocktail de bienvenue offert par le club Fadoq de St-Thomas-Didyme.

Nous vous présentons ci-après une tournée des tables des convives réunis pour ce centenaire











Chant de ralliement composé
par Mme Denise Deslisle

Groupe « Tassez-vous de d'là »
pour un hommage aux Colocs



Une soirée dansante et festive a clôturé ce grand et chaleureux rassemblement


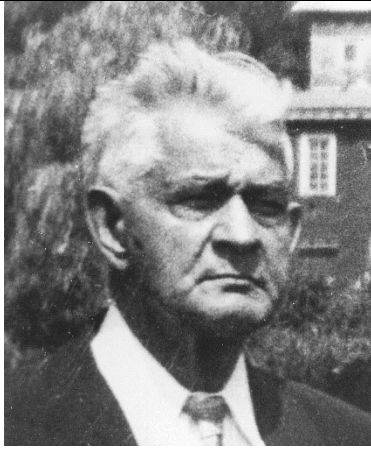

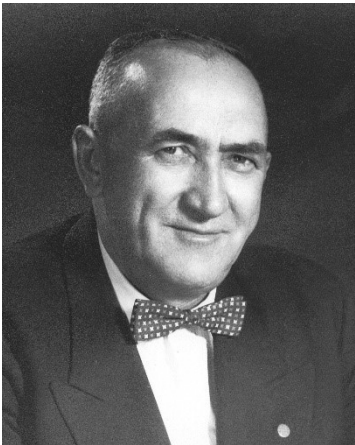


Municipalité de Saint-Thomas-Didyme : Renseignements statistiques

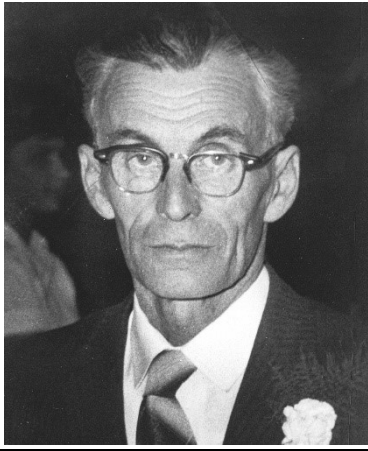
Données provenant du rôle annuel de perception des taxes municipales ou de l'institut de la statistique du Québec.

Année	Population résidente recensée ou estimée	Logements incluant chalets habités à l'année
1971	1180	308
1972	1095	343
1973	1180	344
1974	1180	n.d.
1975	1180	378
1976	1084	378
1977	1010	383
1978	990	n.d.
1979	1050	n.d.
1980	1011	237
1981	1011	205
1982	1005	214
1983	1000	236
1984	1000	255
1985	1027	282
1986	1006	291
1987	1006	295
1988	984	296
1989	980	295
1990	938	294
1991	1000	305
1992	944	305
1993	944	307
1994	972	306
1995	972	306
1996	972	314
1997	839	n.d.
1998	855	316
1999	826	n.d.
2000	801	319
2001	807	313
2002	782	316
2003	763	316
2004	754	321
2005	740	324
2006	710	317
2007	709	318
2008	697	328
2009	681	327
2010	681	n.d.
2011	679	n.d.
2012	684	n.d.
2013	676	n.d.
2014	679	310
2015	666	309

2016	671	310
2017	671	314
2018	685	321
2019	683	316
2020	688	346
2021	704	342
2022	709	344
2023	733	351
2024	740	359

NOS MAIRES DEPUIS LA FONDATION DE LA MUNICIPALITÉ

		
M. Alfred Potvin 1923-1926	M. Adélarde Perreault 1926-1935	M. Joseph Gravel 1935-37 et 1943-1947
		
M. Georges Sasseville 1937-1939	M. Omer Perreault 1939-1941	M. Arthur Gilbert senior 1941-1943



M. Joseph Vigneault
1947-1951



M. Donat Forget
1951-1961



M. Irenée Frigon
1961-1964



M. Roméo Desmeules
1964-1967



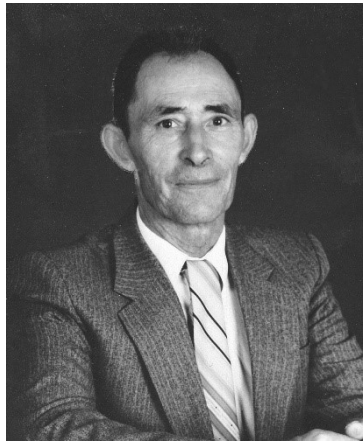
M. Sylvio Coutu
1967-1969



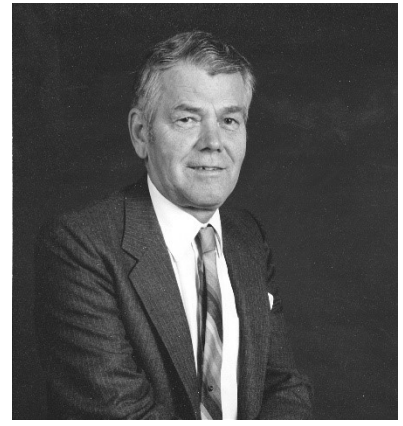
M. Jean-Paul Darveau
1969-1973



M. Julien Martel
1973-1976



M. Adrien Potvin
1976-1978



M. Albert Laurendeau
1978-1994

		
<p>M. Denis Tremblay 1994-2021</p>	<p>Mme Sylvie Coulombe 2021-</p>	

Autres renseignements statistiques :

Longueur du réseau d'égout : 13 177 pieds (4 km)

Longueur du réseau d'aqueduc : 17 760 pieds (5,5 km)

Nombre de bornes fontaines : 30

Longueur des rues : 3,1 km

Longueur des routes entretenues en hiver : 40,3 km

Longueur des routes nivelées en été : 38,4 km

Nombre de ponts : 6

Nombre de gallons d'eau consommés par jour par le village : 57 268 Gallons américains

Nombre de gallons d'eau consommés par jour par l'usine Résolu : 3 514 Gallons américains.

Montant des évaluations foncières imposables en 2025 : 96 027 400 \$

Nombre de chalets sur le territoire : 198